

NOTE AU SUJET DE LA PROTECTION DES NAVIRES PAR PARATONNERRE.

La protection des navires contre les coups de foudre a toujours fait l'objet des préoccupations des constructeurs.

Dès 1784, le Physicien Leroy parcourut les ports français en faisant installer des paratonnerres genre Franklin sur les bateaux.

Le paratonnerre était relié à une chaîne qu'on jetait à l'eau.

Malgré ce dispositif plusieurs navires furent foudroyés et dès 1830, on adopta un conducteur fixe, suivant le mat, traversant le pont et se réunissant à des plaques métalliques doublant la quille extérieurement.

Nous croyons très utile d'attirer l'attention des armateurs sur l'intérêt que présente les paratonnerres à sels radio-actifs avec dispositif excitateur (voir conférence de M. Pierre Grenier et notice rouge intitulée « Un Eclair de Génie »).

Dès 1931, nous nous sommes efforcés de pouvoir établir au laboratoire la preuve de l'efficacité de ce système.

Bien qu'il soit quasi impossible de reproduire en laboratoire les conditions atmosphériques qui se présentent au moment de la décharge d'un éclair, nous avons pu cependant, tant au Laboratoire de la Société Nouvelle du Radium à Gif qu'à l'Ecole Supérieure de Technique de Delft, obtenir des essais concluants (voir les pièces ci-annexées).

Nous avons d'autre part réalisé un grand nombre d'installations (voir liste de références) et enfin nous avons été assez heureux de recevoir de différents clients des lettres faisant part de leurs observations qui nous ont amené à conclure que la pratique confirme bien les conclusions du laboratoire (voir lettres annexées).

Nous nous mettons donc à la disposition complète des personnes qui désireraient que l'on fasse l'étude de la protection d'un bateau quelconque, pour les documenter d'une façon absolument complète.
